



**festi**

**LE JOURNAL  
DES FESTIVALS,  
CARNAVALS  
ET FÊTES DE FRANCE**

**Portrait**  
Claire Tello  
héritage et tradition

**Fête à l'honneur**  
Les Nuits Musicales  
en Vendée Romane

**Congrès 2019**  
Programme du Congrès  
en Guadeloupe



UNE ÉDITION  
DE L'ŒIL

N°16

JUILLET  
2019

# Nos métiers

## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez-nous sur le site [www.audiens.org](http://www.audiens.org)



## RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (cadres) et de l'Arrco (tous salariés du privé), dans son secteur professionnel où les salariés ont souvent des parcours spécifiques. Le groupe organise des séances d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

## ASSURANCE DE PERSONNES

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès..., des garanties sur-mesure, collectives et individuelles adaptées aux spécificités des professions.

## ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET PRÉVENTION SOCIALE

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (réunion sur le retour à l'emploi, préparation à la retraite, recherche de structures d'accueil médico-sociales, personnes endeuillées...).

## FAITES LE POINT SUR VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À L'ENTRETIEN INFORMATION RETRAITE

Dès 45 ans, Audiens vous propose de rencontrer un conseiller pour un Entretien Information retraite (EIR), gratuitement.

Il vous suffit de nous contacter pour prendre rendez-vous.

Lors de l'entretien, nous examinerons ensemble votre relevé de carrière, que vous pouvez consulter sur le site Internet d'Audiens.

Une simulation du montant de vos pensions vous sera communiquée, ainsi qu'une information sur les dispositifs permettant de compléter les revenus de la retraite.

Vous aurez ainsi tous les éléments pour préparer l'avenir.

Pour plus d'informations, contactez un conseiller au **0 173 173 755**

## SERVICES AUX PROFESSIONS DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissants de services : études, recouvrement de cotisations... Le développement de ces spécificités renforce notre dimension de groupe de service.

## MÉDICAL ET PRÉVENTION SANTÉ

Le Centre de santé René-Laborie s'assure le concours d'une centaine de professionnels de santé : soins, bilans de santé professionnels, centre dentaire, centre optique, centre d'audition.

Il met également en oeuvre des dispositifs de prévention santé pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient.

## CONGÉS SPECTACLES

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens.



# Édito

Chers adhérents et amis de la FCF,

Comme je vous l'avais annoncé dans le dernier numéro de notre revue, cet édit est pour moi le dernier que je signerai en tant que président de la FCF France.

Initiateur de la limite d'âge pour les mandats nationaux au sein de notre fédération, il me semble normal de respecter la règle et de passer le relais à des femmes et des hommes plus jeunes. Ce sera chose faite, je l'espère en ce qui concerne l'âge, lors de notre prochaine Assemblée Générale, en octobre aux Abyes.

Mais terminer un septennat, c'est déjà bien car le champ des travaux engagés a été vaste.

Rappelons d'abord qu'au cours de ces 7 années, la démarche de la FCF s'est appuyée sur des textes importants, élaborés ensemble et approuvés par tous, et qui nous ont servi de socle, je veux dire :

- Notre projet associatif adopté en 2012 qui définit nos valeurs et l'essence de notre démarche,
- Les 2 plans de développement (appelés Montoisson I et 2), mis en place pour les périodes 2012-2015 et 2015-2018 et sur lesquels se sont appuyés les travaux du bureau et du CA de notre fédération.

Ces plans, et vous ne vous en êtes peut-être pas forcément rendu compte, ont constitué la ligne directrice de nos travaux et ont été respectés même si certaines tâches ne sont pas achevées. Ils portaient sur les 10 points suivants :

- Évolution de nos structures,
- Image nationale et communication,
- Couverture territoriale,
- Offre de services,
- Développement,
- Nouvelles ressources financières,
- Information et soutien des bénévoles,
- Défense des intérêts collectifs et présence dans les réseaux et les syndicats,
- Création de la FCF Jeunesse,
- Présence européenne...

Je ne reviendrai pas ici en détail sur chacun d'eux mais je voudrais cependant vous dire qu'en 7 ans, beaucoup de choses ont changé,

la société a changé, notre place dans le secteur de la fête a changé. Nous respectons le passé mais on ne peut plus aujourd'hui raisonnablement toujours y faire référence ou comparaison.

Oui, et c'est important, le niveau de compétence a changé au cours de ces dernières années et la FCF est une des fédérations à l'avoir compris le plus rapidement et à l'avoir inclus dans ses modes de travail. Oui - et c'est fondamental pour l'avenir - nous sommes aujourd'hui reconnus comme une des seules fédérations « professionnalisées », et c'est pour cela que nous devons continuer de faire évoluer notre organisation et notre champ d'actions.

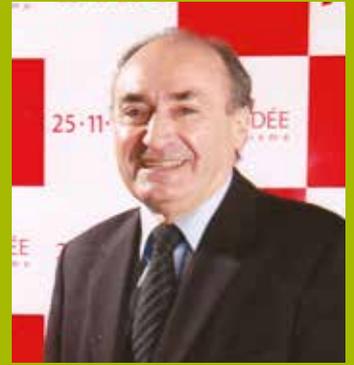
Nombreux sont ceux parmi vous qui m'ont fait part de leur inquiétude pour l'avenir, je les en remercie et je tiens ici à les rassurer. Je ne souhaite pas plus qu'eux que le travail de restructuration, de modernisation et d'image qui a été fait par nous tous au cours de ces 7 années reste sans perspectives. Aussi, je veillerai, s'il le souhaite, à « épauler » mon successeur et à œuvrer avec lui à ce que notre légitimité culturelle ne soit remise en cause.

Bien qu'arrivé à ce poste un peu par hasard, je voudrais vous dire ma satisfaction d'avoir passé ces 7 années à vos côtés et ma fierté quant aux résultats obtenus - même si plein de choses restent encore à faire - le nombre de nos adhérents a augmenté de plus de 42% durant cette période.

Ce n'est donc pas sans nostalgie que je vais quitter ce poste et je compte sur vous, tous, sans exception, pour que notre FCF vive en harmonie, que l'action de ses adhérents se développe, que des jeunes de plus en plus nombreux nous rejoignent afin de montrer à tous que la culture populaire est bien vivante et pour longtemps dans notre beau pays.

A tous et de tout cœur, merci.

**Serge Ruchaud**, Président de la FCF France.



# Sommaire

Editorial	3	Portrait	7
Dossier : collectivités et compétence "Culture"	5	Congrès 2019	9
Brèves	6	Fête à l'honneur	13
		Actu des fédés	14
		Actu des régions	15

Dépôt légal à parution de l'Œil d'ici  
et d'ailleurs ISSN 2106-7775

## FCF FRANCE

- **Siège social :**  
14, rue Charles V - 75004 Paris  
Tél. 01 42 76 08 74
- **Gestion administrative :**  
4, place de La Rochejaquelein  
85300 LE PERRIER

● **Rédacteur en chef :** Serge Ruchaud

● **Directeur de la publication :** Serge Ruchaud

● **Crédit photos :** Serge Ruchaud, Monsieur Bouliissière, Norbert Mollicone, Flaticon (Freepik), Simon Boursier, Laurie Diaz, Raphaël Gaillard, Stanislas Alleaume, Maria José Alvarez, Bruno Perroud, Thomas Lang, Yann Orhan, FCF Bretagne, FCF Franche Comte, FCF Hauts de France, FCF Centre, Association des Petites Cités de Caractère de la Vendée, Catherine Jacquot, Communauté Cap Excellence, Pierre et Vacances, Ville de Noirmoutier, Comité des Fêtes Tain l'Hermitage, Bouviers de Loriol, Festival de la Ménétré, Folies de Cabanès, Festival Voce Humana, Festival Saint Loup, Festival Bretagne Sud, Festa Maio, La Guerre du Son, Les Chalands fleuris, Comité des fêtes de Viriville, Country In Mirande, Festival Folklorique d'Anjou & du Monde, Festival le Kraken, Pixabay.

● **Édition et impression :**

Imprimerie Roy  
7 rue Johannes Gutenberg  
ZI du Bois Joly  
85500 Les Herbiers  
Tél. 02 51 91 09 62  
imprimerie.roy@wanadoo.fr





## NOS EXIGENCES ET NOTRE PROFESSIONNALISME AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

En partenariat avec le Bureau de Vérification des Chapiteaux Tentes et Structures, nos ingénieurs ont conçu des gammes de tentes événementielles homologuées CTS ainsi que des accessoires pour une utilisation optimale en toute circonstance, avec un maximum de sécurité.



**VITABRI** LES STANDS®  
DEPLOIEMENT D'INNOVATIONS

Fabricant français de tentes événementielles  
Parc d'activités - 22, rue La Fayette - 25000 Besançon  
Web : [www.vitabri.com](http://www.vitabri.com) - Tél : 03.81.55.94.22 - Email : [contact@vitabri.com](mailto:contact@vitabri.com)



## COLLECTIVITÉS LOCALES ET ASSOCIATIONS : JUSQU'À LA COMPÉTENCE « CULTURE » ?

En France aujourd'hui, les collectivités territoriales jouent un rôle moteur dans le domaine de la culture, en témoigne la part parfois prépondérante du budget local qui y est souvent consacrée. D'ailleurs, le nombre croissant des initiatives prises en la matière par les collectivités territoriales depuis une dizaine d'années va bien au-delà des obligations légales. En effet, au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, les collectivités territoriales sont conscientes que l'action culturelle constitue un élément essentiel du développement local et contribue fortement à l'attractivité des territoires, et à la cohésion sociale (retombées financières, dynamisme économique, aménagement urbain, élargissement des publics, partage de souvenirs). Pour remplir ces objectifs, les compétences des collectivités territoriales en matière culturelle sont de plus en plus vastes.

Ainsi en va-t-il de la compétence « Culture » qui n'est pas sans poser la véritable définition et le positionnement en son sein de la Culture Populaire.

Wikipédia en donne la définition suivante :

« La **culture populaire** représente une forme de culture dont la principale caractéristique est d'être produite et appréciée par le plus grand nombre, à l'opposé d'une culture élitiste ou avant-gardiste qui ne toucherait qu'une partie aisée et/ou instruite de la population... »

Le sociologue britannique Stuart Hall en donne quant à lui trois définitions :

**a** - « les choses sont dites « populaires » parce que des masses de gens les écoutent, les achètent, les lisent, les consomment et semblent en retirer un grand plaisir ».

**b** - la deuxième définition voudrait que la culture populaire, ce soient **toutes les choses que « le peuple » fait ou a faites**.

**c** - La culture populaire consiste à identifier, pour une période donnée, les formes et les activités qui ont leurs racines dans les conditions sociales et matérielles des classes particulières, et qui sont incarnées dans les traditions et les pratiques populaires. »

Mais nous reviendrons plutôt à ce qu'en disait Michel Serres : « La culture est un ensemble de relations. Elle est susceptible d'évolutions, diffusion de groupe social

La mise en place de la loi NOTRe modifie sensiblement le paysage administratif de notre pays mais bien au-delà du fait de la répartition des compétences entre les différentes Collectivités territoriales.

*à groupe social, d'espace à espace, au cours d'une même période ou à travers le temps. Dans nos sociétés contemporaines, l'activité culturelle populaire est un ensemble de pratiques qui n'ont d'autres raisons que le plaisir et l'émotion ; plaisir de créer, source de fierté, dispensateur d'estime de soi et de sentiment de dignité ; émotion du partage qui réunit ceux qui œuvrent ensemble, qui assemble ceux qui font et ceux qui les aiment en une même performance et qui produit de ce fait des liens sociaux. »*

Alors pour demain, et selon ces différentes définitions, un certain nombre de questions se posent si les Collectivités publiques s'approprient aussi et de plus en plus, le champ de la Culture Populaire. Quid du plaisir de créer, de l'émotion du partage et du sentiment de dignité de nos acteurs bénévoles ?

Nous ne nous laisserons pas faire et suppléer aussi facilement car dans nos associations, nous œuvrons tous dans le domaine de la fête, de l'animation culturelle, nous sommes des acteurs de la culture populaire et nous faisons société car nous travaillons en permanence et sans relâche au sein de nos associations, dans nos collectivités pour que nos traditions et particularités locales ou régionales perdurent tout en nous tournant vers l'avenir, en donnant du sens et de la modernité à nos actions dans nos domaines respectifs.

**La citoyenneté dans nos organismes, ce n'est pas un vain mot et nous continuerons de la revendiquer haut et fort. Non, nous ne disparaîtrons pas écartelés entre la collectivité publique organisatrice – avec des moyens humains, techniques et financiers qui ne nous ont jamais été donnés - et les sociétés de production étrangères qui viennent « racheter » nos festivals.**

Heureusement, un grand nombre d'édiles locaux l'ont bien compris (voir photo ci-dessous) et soutiennent pleinement nos organismes adhérents mais, à l'aube de l'échéance municipale de mars 2020, nous devons demeurer vigilants car il ne s'agit pas « d'un numéro d'équilibriste » comme l'écrit le journal des Maires de ce mois de juin 2019 mais bien d'un problème de société fondamental.

Serge Ruchaud



De gauche à droite, Serge Ruchaud, Claude Aurias, maire de Loriol, Jacques Ladegaillerie, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil départemental de la Drôme et Olivier Bernard, maire de Livron. Qui se cache derrière le personnage de la Schtroumpfette ? Valérie Chanal

## Juridique

### • DÉPÔT DE PLAINT EN LIGNE •

La loi portant réforme de la justice a prévu que le dépôt de plainte devrait pouvoir s'effectuer en ligne. Un décret était attendu pour fixer les modalités : il est désormais publié.

Le décret prévoit les modalités selon lesquelles les victimes pourront déposer des plaintes en ligne, sans avoir besoin de se déplacer, conformément aux dispositions du nouvel article 15-3-1 du code de procédure pénale. Il précise les dispositions relatives au dossier de procédure numérique, ainsi que celles prévoyant que les documents justificatifs pourront être remis sous une forme numérique (factures en cas de préjudice matériel, certificat médical en cas de préjudice corporel, etc.).

Les victimes devront cependant attendre la publication des arrêtés à venir pour que le dispositif entre en vigueur.

### • LICENCIEMENT : TOUJOURS SE RÉFÉRER AUX STATUTS •

La délégation de pouvoirs ne se présume pas : un arrêt récent illustre cette règle. Celui qui signe la lettre de licenciement doit avoir reçu une délégation de pouvoirs écrite du président. Une salariée d'association est licenciée. Elle conteste la rupture. Sa demande est dans un premier temps, rejetée par le juge. Or, la salariée soutient que son licenciement n'est pas régulier car prononcé par la directrice et non par la présidente de l'association. Elle avait été convoquée à un entretien préalable qui s'était déroulé en présence de la présidente de l'association et de la directrice. La présidente avait donné mandat à la directrice de recruter la salariée et de signer son contrat de travail : la cour d'appel en avait déduit que la directrice avait qualité pour signer la lettre de licenciement.

Cette argumentation est rejetée par la Cour de cassation. Les juges devaient rechercher si la directrice de l'association avait reçu délégation du pouvoir de licencier de la part de la présidente de l'association ou de tout autre organe auquel les statuts attribuent cette compétence.

### • EXCLUSION D'UN MEMBRE ET RÉPARATION DU PRÉJUDICE •

Le préjudice moral résultant de l'exclusion irrégulière d'une association doit être réparé dans son intégralité.

La réparation de l'entier préjudice est un principe fondamental du droit de la responsabilité.

Une association ayant irrégulièrement exclu un membre se voit condamnée à lui payer la somme d'un euro symbolique à titre de préjudice moral.

Pour la Cour de cassation, le préjudice doit être réparé dans son intégralité et non pour le principe. L'affaire est renvoyée devant une cour d'appel, qui devra estimer le montant de la réparation.

### • ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : SANCTION POUR MÉCONNAISSANCE DES RÈGLES •

Les décisions prises par l'assemblée générale doivent respecter les statuts de l'association. Un président d'association se retrouve empêché d'exercer. Le conseil d'administration se réunit sur convocation verbale du commissaire aux comptes pour désigner un vice-président. Ce dernier convoque l'assemblée générale au cours de laquelle le président est révoqué. Celui-ci conteste en justice la régularité de ces convocations et délibérations.

Les juges, en appel, prononcent la nullité de la réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale ainsi que des délibérations qui ont été prises.

L'arrêt d'appel est cassé faute, pour les juges d'appel, d'avoir recherché si les irrégularités constatées étaient expressément sanctionnées de nullité par les statuts ou si elles avaient eu une incidence sur le déroulement et la sincérité des délibérations.

### • RESPONSABILITÉ D'UNE ASSOCIATION EMPLOYEUR DU FAIT DE BÉNÉVOLES •

L'association employeur est tenue d'une obligation de sécurité envers une salariée qui se plaint d'agissements discriminatoires de la part de bénévoles.

Lors d'une soirée organisée dans les locaux d'une association sportive, des bénévoles insultent une salariée et lui lancent des pierres. Les faits se déroulent en présence du tuteur de la salariée, embauchée en contrat aidé et devant faire l'objet d'un accompagnement spécifique. Le lendemain, l'employeur prend des mesures et notamment ordonne une enquête.

Pour les juges, c'est insuffisant : l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires avant que des faits de discrimination ou de harcèlement ne surviennent. Tenu de veiller à

la santé et la sécurité des salariés, l'employeur est condamné à des dommages et intérêts.

## Fiscal

### • DONS DES ENTREPRISES AUX ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL •

Un décret du 27 mai 2019 précise les modalités d'application de l'obligation de déclaration par voie électronique des informations relatives aux dons et versements effectués par une entreprise aux œuvres et organismes d'intérêt général.

Pour rappel, la déclaration par voie électronique des informations relatives à ces dons et versements est obligatoire pour ouvrir droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts pour un montant de plus de 10 000 € au cours d'un exercice.

### • FRANCHISE DES IMPÔTS COMMERCIAUX 2019 •

Le montant de la franchise des impôts commerciaux pour les revenus d'exploitation d'activités lucratives accessoires est mis à jour pour 2019.

Il s'élève ainsi à 63 059 euros en matière :

- d'impôt sur les sociétés (IS),
- de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

## Administratif

### • RGPD : SEREZ-VOUS PRÊTS POUR 2020 ? •

L'année 2019 marque la fin de la période de transition pour la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD).

La Commission nationale informatique et libertés (Cnil) a averti que dès 2020, elle vérifiera pleinement « le respect des nouvelles obligations et nouveaux droits issus du cadre européen (analyse d'impact, portabilité des données, tenue d'un registre des traitements et des violations) » et tirera, au besoin, « toutes les conséquences en cas de contestation de manquements ».

Afin d'aider les entreprises à assimiler les nouvelles règles, la Cnil a ouvert une consultation publique sur son site. Ces consultations portent d'une part sur la gestion des ressources humaines et d'autre part sur les alertes professionnelles. La Commission indique que ces consultations aboutiront à des référentiels dont le rôle sera de guider les organismes dans la mise en conformité de leur traitement.

# Portrait



## CLAIRE TELLO HERITAGE ET TRADITION

La fraise est à Woippy ce que la mirabelle est à Metz. Prétexes à des festivités immuables liées à l'histoire de fruits emblématiques matérialisant une tradition populaire empreinte de culture locale gustative et attractive. Claire Tello, présidente du Carnaval woippycien, incarne cette continuité communicative, à l'heure où sa commune natale vit au rythme de la 89<sup>ème</sup> édition de la Fête des Fraises.

Claire a décidé de reprendre le flambeau familial au décès de ses parents, en assurant le développement de la Société carnavalesque et la renaissance du groupe de majorettes. Deux structures créées par Andrée et Jean Tello, sans oublier bien sûr leur forte implication dans la coordination de la Fête des Fraises : « François Grosdidier et aujourd'hui Cédric Gouth, nos deux derniers maires, ont redonné une seconde jeunesse à cette manifestation redevenue incontournable ».

### Une âme d'organisatrice

Aujourd'hui, Claire consacre une grande partie de ses loisirs aux activités associatives de Woippy. « Très jeune j'ai baigné dans cette ambiance festive. Mon père et ma mère sont à l'origine de la création du Carnaval et à la mise en place d'un groupe de majorettes reconnu partout en Lorraine ». Durant toute son enfance elle a suivi ses proches dans toutes ces sorties dominicales bigarrées et musicales « je me suis forgée une âme d'organisatrice, au contact de ce couple exceptionnel. Mon père commerçant engagé à fond dans la vie associative de Woippy. Ma mère qui fut elle-même reine des Fraises en 1953. Mes grands-parents, enfin, ayant pour leur part exploité pendant des décennies des champs de fraises ». Nourrie à la prédominance de ce fruit symbole du plaisir et de l'amour au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mieux encore sa couleur rouge, son jus sucré, sa chair tendre en ont fait au Moyen Âge l'incarnation de la tentation.

### Fête des fraises sur un plateau

Pour la 89<sup>ème</sup> Fête des Fraises, Claire peine à dissimuler sa frustration « mes parents ne sont plus là et pourtant je les sens tout proches. Leur présence a plané sur le défilé final du dimanche 16 juin. Ils se sont tellement impliqués dans cette organisation que je ne peux m'empêcher de penser à eux. Même si cette manifestation a pris depuis dix ans une nouvelle dimension, au-delà de l'élection de la reine qui a été élue le 1<sup>er</sup> juin dernier ». Quinze jours d'initiatives fédératrices au sein des quartiers mais également au cœur de la ville ou sur les rives du plan d'eau. Le podium musical confié au Républicain Lorrain attire des milliers de spectateurs captés par une affiche à faire pâlir quelques communes voisines. Sur une même scène les Twins Phœnix et Arezki et Geoffrey, figures marquantes de The Voice éditions 2016 et 2019, Diva Faune, groupe pop folk aux influences électro cosmique, Keblack, révélé lors de l'Euro 2016 dont l'audience explose les compteurs sur You Tube avec plus de 250 millions de vues, enfin le « monstre » sacré du hip-hop version DJ, Big Ali qui a partagé son talent avec Lucenzo, Kool Shen, Fatal Bazooka, Bob Sinclar, Sexion d'Assaut et même Florent Pagny. Concert présenté par Marco Horanieh sorti en droite ligne de « Plus Belle la Vie ».

### Carnaval et Majorettes

Le dimanche, ce sont les associations locales qui bénéficient des sunlights du podium d'animation, couronné par un splendide feu d'artifice. « Elles représentent, dignement et légitimement, les forces vives de Woippy. Une belle synergie issue des espaces culturels et sportifs de la ville ». Mobilisée durant ces quinze jours de festivité, Claire va s'appuyer sur cette dynamique pour redonner du souffle, à la fois à la Société Carnavalesque et aux Majorettes « il nous faut absolument redevenir attractif vis-à-vis des générations futures. Si le Carnaval qui se déroulera le 3 novembre affiche une belle santé, le groupe des majorettes du Val de Metz, après une pause d'un an, repartira, je l'espère sur un bon pied ». Message à lire entre les lignes compte tenu de la difficulté à recruter des jeunes filles qui pourraient ainsi rejoindre cette association fragilisée : « J'espère remettre en place une entité d'une vingtaine de titulaires ».

Au soir du défilé, qui réunira 17 groupes invités pour cet événement festif incontournable de la Métropole, Claire Tello se projettera activement vers les rendez-vous rattachés aux activités des deux associations qu'elle préside avant de répondre aux sollicitations venant d'Allemagne, de Belgique et même de Suisse, afin de retrouver la notoriété des prestations d'antan.

Ce portrait est tiré d'un article du journal "Le Républicain Lorrain" avec leur aimable autorisation.

# OBTENEZ EN 3 CLICS L'AUTORISATION DE DIFFUSER DE LA MUSIQUE

## NOUVEAU SITE SACEM.FR



# CAP EXCELLENCE - GUADELOUPE -

Villes des Abymes, de Pointe-à-Pitre et de Baie Mahault

Congrès  
2019

DU 18 AU 20 OCTOBRE 2019

**JEUDI  
17 OCT.  
2019**

- Arrivée des congressistes et/ou accompagnateurs, à l'aéroport Pôle Caraïbes de Pointe à Pitre.
- Accueil et transfert à l'hôtel « Pierre et Vacances »
- Accueil à l'hôtel, remise des clés et package du Congrès

**À partir de 21H00**

> Repas à l'hôtel (*sous réserve du retard des vols*)

**VENDREDI  
18 OCT.  
2019**

**07h00 >** Départ de la navette des membres du CA

**08h00 >** Réunion des membres du CA  
(*au centre de ressource de la ville des Abymes*)

**12h00 >** Repas à proximité du centre de ressources

**14h00 >** Assemblée générale statutaire  
(*Palais de la Culture Felix PROTO*)

**17h00 >** Retour des participants à l'AG vers l'hôtel

**20h00 >** Départ des navettes (*pour les congressistes et accompagnateurs*) vers le restaurant

**20h00 >** Repas et Animations (*Restaurant An Kann'la*)

**23h00 >** Départ des navettes « Retour » pour les hôtels.



**SAMEDI  
19 OCT.  
2019**

**7h00** > Départ des navettes pour l'ensemble des congressistes

**8h00** > Accueil Colloque International Campus universitaire de Fouillole

**9h00** > Allocutions protocolaires

**9h30** > Début des travaux en ateliers.  
4 Thématiques :

- La sécurité des évènements
- Les droits d'auteur (*avec entre autres, Stéphane Vasseur, directeur national du réseau SACEM,*)
- La patrimonialisation (*avec entre autres, Philippe Boisseleau, directeur de l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel et les porteurs du dossier du Carnaval de Granville à l'UNESCO,*)
- Les échanges culturels (*avec entre autres, Alex Madeleine - président du CRT Guyane et Pierre Thomas du cabinet de Mme le Maire de Paris*)

**10h00** > Départ des accompagnateurs en visite  
(*Marché aux épices de Pointe à Pitre*)

**12h30** > Fin des ateliers

**13h00** > Cocktail déjeunatoire dans les Jardins de l'université & découverte culinaire pour les accompagnateurs dans un restaurant typique de Pointe à Pitre

**14h30** > Restitution des travaux en Ateliers et Tables rondes de clôture du colloque.  
Deuxième Partie de visite pour les accompagnateurs  
(*site de TAONABA & le morne des Mémoire (ville des Abymes), Site de la friche et Ballade sur le littoral (ville de Baie Mahault).*)

**17h00** > Fin du Colloque & retour aux hôtels pour les congressistes et accompagnateurs

**20h00** > Départ des navettes

**20h30** > Accueil Soirée Gala (*complexe sportif Joseph CELIGNY, ville des Abymes*)

**00h00** > Navettes retour

**DIMANCHE  
20 OCT.  
2019**

**8h30** > Départ des navettes

**9h00** > Réunion de CA & élection du nouveau bureau - (*Maison Coloniale de Wonche (Ville de Baie Mahault).*)  
Présentation de la ville organisatrice du 54<sup>ème</sup> congrès

**12h00** > Fin du Congrès

**12h30** > Cocktail déjeunatoire pour l'ensemble des congressistes et accompagnateurs sur le même site

**14h30** > Visite du Mémorial Acte (*MACTE*)  
Ville de Pointe à Pitre

**17h00** > Retour à l'hôtel

**20h00** > Soirée de clôture, Maison Coloniale de Wonche  
(*Ville de Baie Mahault*)

**00h00** > Navettes retour



# Le Mot du Président

## LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE



Très chers lectrices et lecteurs,

Je me réjouis que la Communauté d'agglomération Cap Excellence ait été choisie par la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France pour accueillir la 53<sup>e</sup> édition de son congrès.

Nous sommes une terre d'accueil !

Premier bassin de population de la Guadeloupe, la Communauté d'agglomération Cap Excellence est le poumon économique de l'archipel et constitue son vivier d'activités et d'emplois le plus dense. Notre territoire abrite un quart de la population guadeloupéenne et regroupe plus de 61 000 emplois, soit près de la moitié des emplois de Guadeloupe.

Ce territoire riche de sa population, de sa diversité et de ses traditions accueille de nombreux événements culturels, parmi lesquels notre Carnaval.

Un grand rendez-vous culturel et identitaire qui rassemble, à chaque défilé, des dizaines de milliers de spectateurs et d'acteurs.

Pendant deux mois, chaque week-end, la liesse populaire s'empare des rues de nos communes. Les paillettes, les costumes hauts en couleur ou les tenues traditionnelles et ancestrales sont de sortie.

Ce Carnaval, unique en son genre, de par la diversité de ses rythmes, de par la multiplicité des pratiques qui la caractérise, est aussi le fruit de la diversité de nos populations.

Consciente de l'importance de ce rendez-vous annuel, la Communauté d'agglomération Cap Excellence co-organise les grandes parades qui se déroulent sur son territoire. Nous avons mis en place le concept CAP Carnaval, pour faire, désormais, de ce rendez-vous culturel et identitaire, un levier de développement économique et social, durable.

La Communauté d'agglomération que je préside, organise également deux festivals majeurs que sont :

- Cap Excellence en Théâtre,

Et

- Le Festival international ÎloJazz, Carrefour des musiques créoles.

Le premier de ces festivals est consacré au

théâtre de Guadeloupe, mais aussi aux créations et aux artistes de la Caraïbe et internationaux. Ce rendez-vous s'adresse tant aux enfants de la maternelle qu'aux étudiants et permet notamment aux jeunes des trois lycées qui présentent au baccalauréat une option théâtre, d'être en contact avec les comédiens et les metteurs en scène invités dans le cadre de « classes coulisses ».

Pour nous, ce festival est aussi une façon de soutenir et de structurer le secteur de l'économie culturelle. Notre objectif est d'amener les créations locales sur un niveau de production nationale ou internationale. Un objectif en bonne voie puisque plusieurs pièces diffusées au cours de notre festival se retrouvent programmées à Avignon.

Quant au festival « ÎloJazz, Carrefour des musiques créoles », il rayonne bien au-delà de nos frontières. Il a permis de recevoir de nombreux artistes internationaux, mais également contribué à l'émergence de pointures locales.

Notre implication dans ces deux festivals, nous a conduit, progressivement, à affirmer un véritable partenariat avec la FCF France. En 2018, une délégation de notre Communauté d'agglomération a d'ailleurs participé à son précédent congrès.

Au cours de notre Conseil communautaire du 28 juin dernier, les conseillers communautaires et moi-même, avons validé l'adhésion de Cap Excellence à la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France, ainsi que l'accompagnement à l'organisation, chez nous, de la 53<sup>e</sup> édition du congrès de la FFC France.

Un événement qui devrait réunir 300 invités, avec la particularité cette année d'une dimension internationale grâce à la participation de pays d'Europe et de la Caraïbe, en collaboration avec l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane.

C'est donc avec impatience que nous attendons ces congressistes, les 18, 19 et 20 octobre prochains pour les travaux du Conseil d'administration de la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France, ainsi que pour le Colloque international.

**Eric JALTON, Président de la Communauté d'agglomération Cap Excellence**



Et oui ! chers amis de la fcf, c'est bien en Guadeloupe qu'aura lieu notre 53<sup>ème</sup> congrès.

Je suis particulièrement heureux que vous soyez nombreux à avoir répondu présents à cette invitation car ce moment devrait revêtir un caractère exceptionnel à ne pas manquer.

- Le lieu, tout d'abord, qui pour y avoir personnellement séjourné plusieurs fois est remarquable à plus d'un titre et dont la culture est immensément riche,
- Le fait que l'organisation de notre rencontre soit modifiée pour nous permettre de travailler sur des sujets aussi importants que la sécurité, les droits d'auteur, la patrimonialisation et les échanges culturels.

Je sais d'ores et déjà que de nombreuses délégations étrangères seront présentes et à l'heure où j'écris ces lignes, nous attendons confirmation officielle du Haut Parrainage de Madame Annick Girardin, ministre des Outre-mer et de la présence de Monsieur Jean Bernard Nilam, Ambassadeur délégué à la coopération avec les Antilles-Guyane.

Je suis donc convaincu que c'est avec beaucoup de motivation et un immense plaisir que nous nous retrouverons pour travailler - bien sûr - mais aussi pour de formidables moments de découverte, d'échanges, de convivialité et de temps festifs car je sais combien l'accueil de nos amis guadeloupéens est chaleureux.

A bientôt le plaisir de se retrouver.

**Serge Ruchaud, Président de la FCF France**

## LE PRÉSIDENT DE LA FCF FRANCE

# Fête à l'honneur

## LES NUITS MUSICALES EN VENDÉE ROMANE

> DU 12 JUILLET  
AU 13 AOÛT 2019

21<sup>ème</sup> édition.  
Festival organisé par l'association des Petites Cités de Caractère de la Vendée. Chaque soir, les artistes se produisent dans le cadre remarquable de six cités dont le patrimoine est tout particulièrement mis en valeur à cette occasion.

Initié en 1975 en Bretagne, le concept des Petites Cités de Caractère est né de la volonté de regrouper en réseau des communes ayant un patrimoine de type urbain et n'ayant pas les moyens de le sauvegarder.

Au travers d'une Charte nationale, les Petites Cités de Caractère se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer, entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires.

Chaque été depuis 1999, les « Nuits Musicales en Vendée Romane » organisée par l'association des Petites Cités de Caractère de la Vendée concrétisent cette volonté d'animer le patrimoine de nos communes. Ce festival permet chaque année d'accueillir des artistes de très haut niveau et d'horizons divers (classique, baroque, jazz, chanson française, gospels ...) qui se produisent dans nos petites cités dont le patrimoine est tout particulièrement mis en valeur à chacune de ces occasions.

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :**  
**02 51 51 48 92**  
**CONTACT@FESTIVAL-VENDEE.COM**

## AU PROGRAMME, CET ÉTÉ :

### Thomas Dutronc & Les Esprits Manouches

Vouvant • Place du Bail

S'inscrivant dans la lignée de Django Reinhardt, Thomas Dutronc a réussi à se faire un nom depuis une dizaine d'années dans le milieu du jazz et donc tout particulièrement dans le registre jazz manouche, mais aussi bien au-delà. Ses 3 albums studio ont été couronnés de succès. En 2009 il reçoit la Victoire de la musique de la chanson originale pour « Comme un manouche sans guitare ». Avec son dernier album « Live is Love », enregistré en public, il fait son entrée sur le prestigieux label « Blue Note ».



VENDREDI 12 JUILLET • 21h

### Les Tromano

Nieul sur l'Autise • Église

Un violon, une contrebasse, un accordéon ... Les Tromano deviennent un orchestre miniature grâce au violon transformé en banjo, aux percussions de la contrebasse et à l'accordéon tour à tour flûte, basson ou clarinette. Ces instrumentistes virtuoses aiment à partager des airs oubliés ou connus, le tout unifié par une sonorité singulière. C'est la recette du « Gran Bazar » festif et coloré des Tromano.



MARDI 23 JUILLET • 21H00

### I Giardini

Faymoreau • Chapelle des Mineurs

Sous la direction artistique de Pauline Buet et David Violi, I Giardini valorise le répertoire français, sur scène, et à l'enregistrement. La critique met en avant une technique pleine d'« élégance et d'émotion ». Depuis sa création, I Giardini se produit sur scène en France et à l'étranger, est ouvert et sensible à l'art de la transcription, est récipiendaire de l'Adami, de la Fondation Royaumont ou de Viva Technology, est le partenaire idéal des chanteurs. Pour notre plus grand plaisir, nous entendrons, le Trio de Mendelssohn opus 66 & le Trio en mib majeur de Schubert opus 100.



JEUDI 25 JUILLET • 21H00

### Amarillis et Mathias Vidal

Foussais-Payré • Église

L'ensemble Amarillis collabore régulièrement avec les meilleurs chanteurs actuels notamment avec le ténor Mathias Vidal, dans des répertoires de musique baroque réunissant dans un même esprit de musique de chambre, des musiciens de renommée internationale. Mathias Vidal est particulièrement apprécié dans le répertoire baroque où il excelle dans les rôles-titres. L'amour est le thème principal de ce concert.



LUNDI 29 JUILLET • 21H00

### Paul Lay & Eric Le Lann

Pouzauges • Église Saint Jacques

En reprenant dans l'album « Thanks a Million » certains « tubes inoxydables » du premier grand homme que le jazz ait produit : Louis Armstrong, ces deux musiciens exceptionnels, Éric Le Lann et Paul Lay, affichent leur profonde dévotion au maître, revisitant son influence sur leur propre travail : la pureté mélodique des lignes, la justesse rythmique des accents, l'intuition harmonique ... sont autant de vérités qu'ils célèbrent dans ce duo, dont la sincérité et l'élégance n'appartiennent qu'aux vrais.



MERCREDI 7 AOÛT • 21H00

### Foehn Trio

Mallièvre • Église

Du nom d'un vent ancestral transportant chaque grain de sable du Sahara jusque dans les montagnes des Alpes, le trio Foehn vous emporte dans un voyage musical empli d'émotions et de complicité. Les compositions mélangent subtilement les instruments acoustiques et les sonorités électroniques pour dévoiler un son de trio moderne et singulier. Mélodique et cinématographique, la musique de Foehn Trio invite le public dès les premières notes à entrer dans son imaginaire évocateur, oscillant entre acoustique et amplification, entre intimité et puissance.



MARDI 13 AOÛT • 21H00

Retrouvez toute la programmation sur [www.festival-vendee.com](http://www.festival-vendee.com)

# Actu des fédés



## Centre

La FCF Centre a tenu son assemblée générale, le 22 Février à Ferrières en Gâtinais dans le Loiret.

C'est une centaine de personnes que l'équipe du comité des Fêtes et son président Jean Philippe Mouninou ont accueilli à cette occasion. Après un mot d'accueil du président de la Fédération Régionale Alain Simon, Gérard Larcheron, Maire de Ferrières nous a présenté sa ville et a remercié les personnalités et tous les bénévoles présents.

La secrétaire-adjointe Christine Vincent et la trésorière-adjointe Françoise Blondeau ont fait le compte rendu d'activités de l'année de la fédération et de Miss Loiret Val de Loire. Présentation des comptes par le trésorier Jacki Roche, confirmés par les vérificateurs. La parole a été donnée à Serge Ruchaud, Président de la FCF France, convié à une assemblée générale de la FCF Centre pour la 1<sup>ère</sup> fois bien qu'il soit venu pour intervenir lors de réunions à thèmes notamment à Châteauneuf sur Loire et à Jargeau, il y a quelques années. Il encourage les bénévoles dans l'assistance à persévérer, à s'investir en leur présentant les nombreux avantages dont les associations bénéficient en adhérant à la FCF, l'assistance juridique couvrant les responsables d'association, les réductions sur les droits Sacem et Spre et le tarif très attractif pour les écoles de danse, gym et aquagym. Plusieurs questions lui sont posées notamment sur les différentes façons de gérer les employés d'une association (les chèques emploi ou autres).

Des médailles ont été remises à de nombreux bénévoles méritants puis Serge Ruchaud a remis médailles d'or et diplômes de la FCF France pour leurs engagements respectifs au sein de la fédération au président régional Alain Simon, au Vice-président Thierry Surateau et au trésorier Jacki Roche.



## Franche Comté

La FCF Franche Comté a tenu son Assemblée Générale à Laviron dans le Doubs le 14

avril 2019. Après les remerciements du Président Lucien Blondeau pour l'accueil convivial du Comité des fêtes, Monsieur Régis Bouchard Maire de Laviron nous présente son village. Dans son rapport moral, le Président Lucien Blondeau fait état de la note du Président National Serge Ruchaud, relative au grand débat national, et remet en mémoire l'avantage des dirigeants d'associations à être bien assurés.

Remise du trophée après 33 ans de bénévolat. De Gauche à droite : Lucien Blondeau, Louis Bouchard et Jean-Pierre Devillers.



## Hauts de France

La fédération de la FCF Hauts-de-France s'est réunie le 4 janvier à

Gravelines dans le Nord Une bonne trentaine d'adhérents étaient présents et les travaux de l'AG ont été particulièrement fructueux. Après adoption des rapports moraux et financiers, les membres de la fédération ont évoqué largement le développement de la FCF dans la région ainsi que les partenariats à faire évoluer comme celui mis en place avec l'association humanitaire Ingéno. De nombreuses questions n'ont pas manqué d'être posées sur les avantages et services de la FCF, avant et pendant le pot traditionnel clôturant la réunion.



## Bretagne

C'est à Tréguier (Côte d'Amor) en présence de M. Serge Ruchaud, Président National

de la FCF, et de M. Caulier, délégué de la SACEM à Saint Brieuc que s'est déroulée l'Assemblée Générale de la FCF Bretagne devant une vingtaine de membres, à l'invitation de l'association de Beg Chopin. L'Assemblée Générale 2019 se tiendra à Scaër le Samedi 7 Décembre, organisée par l'association de la Cavalcade.



## Occitanie

C'est à la salle des Fêtes de Marssac-sur-Tarn que s'est tenue l'Assemblée générale de la FCF OC, le

29 mars 2019 ; en présence du représentant de Madame le Maire de Marssac et de M. Navarro Président du SNACOPVA.

M. Bernard At rappelle la composition actuelle du CA et demande de procéder au renouvellement des membres sortants. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole à Serge Navarro pour présenter le P.A.S. puis fait un exposé sur la SACEM, le SPRE, la licence grande restauration, les buvettes temporaires et fermeture tardive des buvettes, les éthylotests, l'assurance responsabilité civile et pénale des dirigeants, l'assurance pluie ou annulation.

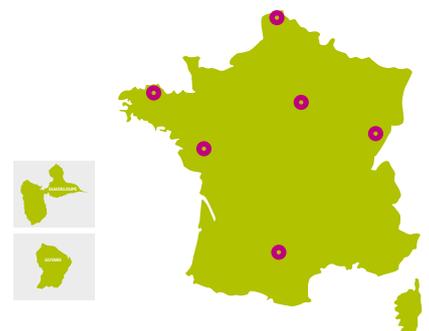


## Vendée

La FCF Vendée a tenu son Assemblée Générale au Refuge de Grasla, aux Brouzils en Vendée, le 24 avril 2019.

C'est à l'invitation de Stéphane Louineau, le nouveau Président de la FCF Vendée que se sont réunis en Assemblée Générale, les adhérents de la fédération vendéenne.

Assemblée générale ordinaire qui a confirmé la bonne marche de la fédération tant au niveau du développement que de la gestion financière même si l'année a été marquée par un léger déficit. Stéphane, président du Festival L'air d'en Rire a proposé une « soirée adhérents FCF » lors d'une journée de festival début octobre prochain autour d'une table ronde avec la Sacem. Cette proposition ainsi que celles relatives à l'association et au renouvellement des membres du CA ont été approuvées à l'unanimité.



## BRETAGNE

### • FESTIVAL INTERNATIONAL BRETAGNE SUD •

**14/15 AOÛT 2019 > DAMGAN**

C'est en 2013 que la première édition du Festival Bretagne Sud voit le jour à Damgan dans le Morbihan. L'idée est de créer tous les 2 ans un rassemblement qui se veut à la fois chaleureux, populaire, familial mais surtout qui rassemble les gens autour de grands moments de convivialité. Le festival étant entièrement gratuit, il se veut accessible à tous.

Ce festival rassemble jusqu'à 100 artistes venus de toute la France mais aussi d'une partie de l'Europe avec des personnes venues de Belgique, de Hollande ou d'Allemagne pour faire résonner les rues de la ville à travers leurs musiques et spectacles. Ce festival, c'est aussi une équipe permanente de bénévoles qui assurent la mise en place de l'événement et sa réussite tout au long de l'année. En 2019, et pour sa 4<sup>ème</sup> édition, le Festival Bretagne Sud est devenu l'un des grands rendez-vous dans sa spécificité.

Plus d'informations : [damgan-festival.com](http://damgan-festival.com)



### • FESTIVAL SAINT LOUP •

**DU 13 AU 18 AOÛT 2019 > GUINGAMP**

Le festival de la Saint-Loup est une des plus anciennes fêtes traditionnelles de Bretagne. Chaque année, il accueille plus de 2500 sonneurs, artistes et danseurs venus de Bretagne et des pays celtés. De nombreuses animations : initiations gratuites à la danse bretonne, jeux bretons, fest-noz, concours folkloriques, défilés, concerts et spectacles jalonnent la semaine. Cette année ce sont les groupes Tri Yann et Trois Cafés Gourmands qui nous font l'honneur de participer à cette 62<sup>ème</sup> édition qui se déroulera à Guingamp du 13 au 18 Août 2019.

Plus d'informations : [www.festival-saint-loup.com](http://www.festival-saint-loup.com)



### • FESTIVAL VOCE HUMANA •

**DU 27 JUILLET AU 11 AOÛT 2019 > LANNION**

Dès sa création en 2008, le festival Voce Humana s'est appuyé sur une équipe de bénévoles très actifs et très investis, passionnés de musique vocale.

« La programmation, éclectique, va tout de suite vous séduire. Tous les genres de musique vont se succéder durant deux semaines pour votre plus grand plaisir. La voix dans tous ses éclats, un qualificatif qui va si bien à cet instrument à nul autre pareil. » PPDA

Programmation et lieux : [www.vocehumana.fr](http://www.vocehumana.fr)



## RHÔNE ISÈRE

### • FÊTE DE JEANNE SAPPEY •

**DU 17 AU 21 AOÛT 2019 > VIRIVILLE**

Cette fête, organisée par le comité des fêtes de Viriville (38) aura lieu cette année du samedi 17 au mercredi 21 août.

La fête de Jeanne SAPPEY aurait pour origine une demoiselle du même nom qui aurait légué en 1802 tous ces biens aux jeunes célibataires du village afin qu'ils fassent la fête en son honneur chaque année. Durant ces 5 jours festifs, corso fleuri et illuminé, retraite aux flambeaux, repas, animations musicales, jeux pour enfants, concours de boules, etc....

Programmation complète : [www.jeannesappey.fr.sitew.com](http://www.jeannesappey.fr.sitew.com)



# FRANCHE COMTÉ

## • LA GUERRE DU SON •

**19/20 JUILLET 2019 (À PARTIR DE 18H15) > LANDRESSE**

La 16<sup>ème</sup> édition se déroulera le 19 et 20 Juillet à Landresse (Doubs). Avec 2 scènes et 18 concerts de prévus. Il y en aura pour tous les goûts, avec des ambiances sonores variées : groupes de métal, de rock, de punk et de dance.

Depuis la première édition, nous avons su faire évoluer et pérenniser ce festival grâce notamment au soutien de partenaires publics et privés tout en conservant les ingrédients de base : des bénévoles de tous horizons, motivés, une programmation réfléchie, une envie de faire la fête...

Après un retour en force en 2015 et une incroyable édition en 2018, nous sommes à nouveau prêts, les 19 et 20 juillet prochains, à accueillir tous les guerriers du son pour souffler avec nous la 16<sup>ème</sup> bougie du festival La Guerre du Son 2019 !

Programmation et billetterie : [www.laguerreduson.com](http://www.laguerreduson.com)



# MAINE ET LOIRE

## • FESTIVAL FOLKLORIQUE D'ANJOU & DU MONDE •

**20/21 JUILLET 2019 (À PARTIR DE 19H LE SAMEDI) > LA MÉNITRÉ**

Après une interruption d'un an, le Festival folklorique d'Anjou et du Monde à La Ménitré reprend vie au bord de la Loire.

Notre programme change et vous invite à un dîner "Goulash", concert sous un chapiteau avec le Spectre d'Ottokar et vous accueillera pendant le week-end du 20 au 21 juillet 2019.

Pour ces deux jours nous aurons le plaisir de vous faire connaître les danses et les musiques de Lettonie et d'Ukraine, de Normandie et 2 groupes d'Anjou.

Et pour clore ce Festival vous pourrez assister au feu d'artifice et au bal de clôture.

Plus d'informations : [www.menifolk.fr](http://www.menifolk.fr)



# CORSE

## • FESTA MAIO •

**12/13/14 JUILLET 2019 > BASTIA L'ARINELLA**

Festa Maio répond à un objectif à la fois simple et ambitieux : offrir à Bastia son tout premier festival musical estival d'envergure. Un événement imaginé avec simplicité, comme une grande fête au cœur de l'été corse, mais avec l'ambition de réunir sur une même scène une sélection exceptionnelle d'artistes locaux, nationaux et internationaux.

Aux portes de Bastia, entre mer et montagne, la plage de l'Arinella devient le théâtre de la nouvelle 'Festa Maio' – Grande Fête – de l'été corse. Cette année au programme : Eros Ramazzotti, Big Flo & Oli et Robin Schulz.

Billets en vente sur [corsebillet.co](http://corsebillet.co)

Facebook : [festamaio.corsica](https://www.facebook.com/festamaio.corsica)

Plus d'informations : [damgan-festival.com](http://damgan-festival.com)



# LOIRE ATLANTIQUE

## • FÊTE DES CHALANDS FLEURIS •

**4 AOÛT 2019 (À PARTIR DE 10H30) > SAINT ANDRÉ-DES-EAUX**

En 2019 la Fête des Chalands Fleuris vous propose un thème sur « *les Trésors de Brière* », avec son temps fort, la scénoparade et ses 2 défilés de chalands décorés de fleurs fraîches (à 11h et à 15h15).

En concert, à partir de 18h, Gilles Servat et à 20h, La Belle Bleue.

Programmation et tarifs : Site Internet : [chalandsfleuris.fr](http://chalandsfleuris.fr) / Facebook : [Fetedeschalandsfleuris](https://www.facebook.com/Fetedeschalandsfleuris)



# CENTRE

## • 32<sup>E</sup> FÊTE DU PAYS ET FOIRE AU BOUDIN •

### 31 AOÛT / 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2019 > NEUVILLE AUX BOIS

Le comité des Fêtes de Neuville aux Bois doté d'une cinquantaine de bénévoles réitérera sa traditionnelle Fête du Pays et Foire au Boudin qui draine un public énorme chaque année.

Programme chargé pour ces 2 jours

Samedi 31 Août Animations pour tous à partir de 14h30

Braderie en ville – Jeux de fête – Concours de pétanque – Concours de Chaloupée – Randonnée VTT –

Balade en poneys – Fête foraine – Exposition au Centre Archéologique – Restauration et buvette

A 22h spectacle pyrotechnique au complexe sportif ;

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à partir de 9h

Foire exposition commerciale - Vide-greniers géant – Structures gonflables gratuites – Balade à poneys

– Initiation au tir à l'arc – Fête foraine - Animation par le Centre de Secours de Neuville et le SDIS – Exposition au Centre Archéologique – Restauration et buvette sur place ou à emporter

A 11h Ouverture Officielle de la 32<sup>ème</sup> fête du Pays avec les représentants de la Municipalité et de Miss Loiret Val de Loire et de ses Dauphines. Les Bandas de Fleury Les Aubrais : Band'Amigos animeront cette journée à travers les stands de la foire commerciale et allées du Vide Grenier.

A 16h Concert de la musique municipale au centre de la fête.



# VENDÉE

## • LES MUSICALES DE NOIRMOUTIER •

### 7/8 AOÛT 2019 (21H) > NOIRMOUTIER (COUR DU CHÂTEAU)

Les Musicales de Noirmoutier est un festival de musique qui réunit des grands noms de la scène musicale française et internationale, en plein air, et dans un cadre exceptionnel : le château de Noirmoutier.

Mercredi 7 août – 21h - Alice on Roof / Cats on Trees

Jeudi 8 août – 21h Guillaume Poncelet / Pink Martini

Informations pratiques : [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr) ou 02 51 39 01 22



## • FESTIVAL LE KRAKEN •

### 16/17 AOÛT 2019 > LA CHAUME (TERRAIN DES SAUNIER)

Après la tradition, avec « La Grande Bordée », c'est vers la musique que la Commune libre de la Chaume a choisi de s'orienter. Depuis toujours, il anime les fonds de l'océan, crée la surprise, la passion et l'enthousiasme de tous. Il est fédérateur et vecteur de communication.

Aujourd'hui, il arrive sur nos côtes pour vous faire vivre un moment unique. Le KRAKEN !

C'est une touche de pop, rock, trance et électro, mélangée à une équipe de bénévoles en place depuis près de 20 ans. Venez vivre cette expérience, le vendredi 16 et samedi 17 août 2019, sur le terrain des Sauniers, aux Sables d'Olonne (85).



## • RABELAIS À MAILLEZAIS •

### 9/10/11 AOÛT 2019 (22H) > MAILLEZAIS (ABBAYE ST PIERRE DE MAILLEZAIS)

Spectacle Son et Lumière Pyrotechnique

En pleine période de la Renaissance, Rabelais trouve protection auprès de l'évêque de Maillezais. L'agrandissement de la Cathédrale, ses déplacements, la rencontre des meilleurs penseurs de son époque, tout est prétexte à inspirer l'un des plus truculents auteurs français du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi l'occasion d'un grand spectacle théâtral au cours duquel acteurs, projections vidéo et pyrotechnies s'unissent pour magnifier les vestiges de la cathédrale.

Réservations : 02 51 87 20 62 - Tabac presse Maillezais et [www.amisabbayemaillezais.fr](http://www.amisabbayemaillezais.fr)



**Pour ne plus naviguer seul et sans assistance dans un Monde de Droit....**

Une équipe structurée de près de 30 collaborateurs organisée en départements, chacun animé par un ou plusieurs Avocats associés. Notre Cabinet est en mesure d'intervenir dans tous les domaines du droit, privé ou public. Ses Avocats conjuguent les activités de conseils, contentieux judiciaires ou administratifs, négociation et recouvrement. **Atlantic-juris propose ainsi une prestation globale qui s'adresse** aux institutionnels, aux entreprises, aux commerçants, aux sociétés, aux collectivités locales, **aux associations**, aux syndicats, aux groupements professionnels ou aux particuliers...

**...Pensez à faire escale chez vos Avocats !**

[www.atlantic-juris.com](http://www.atlantic-juris.com) ▶ 02 51 24 09 10

Siège social : 58 rue Molière, 85000 LA ROCHE SUR YON

LA ROCHE-SUR-YON ▶ FONTENAY-LE-COMTE ▶ LES SABLES D'OLONNE ▶ CHALLANS ▶ ANGERS

# LAB'L COMEDY *Productions*

**VOS ÉVÈNEMENTS ONT DU TALENT !**

Nos artistes aussi...



## **CHANSON D'OCCASION**

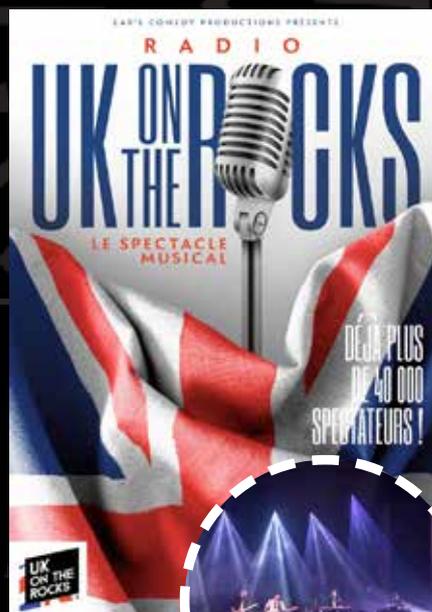
Spectacle musical et humoristique

Vivez un retour vers le passé devant le spectacle musical de ce trio de chineurs invétérés recyclant avec malice les plus grands tubes de la chanson française façon swing manouche !

## **UK ON THE ROCKS**

Spectacle musical et feu d'artifice

Découvrez dans un spectacle grandiose tous les secrets des plus grands classiques du rock britannique !



**Découvrez notre sélection de spectacles d'humour et musicaux et nous réalisons vos envies sur-mesure !**

Pour en savoir plus, **contactez-nous !**

[contact@lablcomedy.com](mailto:contact@lablcomedy.com) - [lablcomedy.com](http://lablcomedy.com) - 06 09 04 72 86

# DRÔME-ARDÈCHE

## • FÊTE DES BOUVIERS •

**DU 30 MARS AU 07 AVRIL 2019 > LORIOI-SUR-DRÔME**

À Lorient-sur-Drôme, chaque année, 3 semaines avant Pâques, des milliers de personnes assistent à la fête des Bouviers. Les Bouviers étaient les conducteurs de bœufs que l'on retrouvait jadis dans les champs. Aujourd'hui, cette fête paysanne perdure avec toujours autant de succès. Cette 89<sup>ème</sup> édition fut encore une réussite avec un magnifique corso réunissant 26 chars tous fabriqués à Lorient et dans les environs. Cette année, même le beau temps était au rendez-vous pour les 2 défilés du dimanche comme pour le défilé nocturne. Mais Lorient n'est pas la seule commune drômoise à organiser ce type de fêtes. La FCF a d'ailleurs lancé un projet de reconnaissance des Fêtes des Bouviers au patrimoine culturel immatériel français, en vue d'un classement auprès de l'Unesco.



## • FÊTE DES VENDANGES •

**13/14/15 SEPTEMBRE 2019 > TAIN L'HERMITAGE**

L'un des plus grands événements sur Tain et son canton « La Fête des Vendanges », se déroulera sur 3 jours les 13/14/15 septembre.

Au programme de nombreuses animations : Concerts, soirée "Election Reine des Vendanges" et son grand spectacle, Concours des Vins avec la participation d'une trentaine de viticulteurs, le traditionnel apéritif-aubade sur le marché, le corso avec 19 chars, 8 musiques, et pour clôturer ses trois jours de fête les prestations des musiques du corso, sans oublier la fête foraine.



# OCCITANIE

## • COUNTRY IN MIRANDE •

**12/13/14 JUILLET 2019 > MIRANDE (PLACE D'ASTARAC)**

Country In Mirande 2019 : Ce n'est pas moins de 13 concerts country, en 2 jours et demi qui vont animer le nouvel espace « Poudrière ». 7 groupes français de grande qualité, ardents défenseurs de la Country Music, dans des styles différents, se produiront sur la grande scène le vendredi et samedi. Le dimanche après le passage d'un groupe danois qui a enflammé la scène de Cambrai au mois de mai, place à un américain qui avait ravi Mirande en 2011.

Les festivaliers pourront également assister tout au long de la journée à des initiations de danse, à des présentations amérindiennes, voir de près les belles américaines (voitures et motos), s'initier au tir à l'arc ou à l'équitation, et bien d'autres animations.

Programmation et informations pratiques : [www.countryinmirande.com](http://www.countryinmirande.com)



## • 26<sup>E</sup> ÉDITION FESTIFOLIES DE CABANÈS •

**26/27 JUILLET 2019 > CABANÈS**

Avec plusieurs milliers de personnes présentes l'an dernier lors de notre 25<sup>ème</sup> édition, les Festifolies de Cabanès s'affichent désormais comme une grande fête sportive, culturelle, gastronomique et musicale. Cette édition s'annonce comme un des événements incontournables de l'été aveyronnais avec toujours autant d'originalité : Concert des « Jumeaux - Duo de la chanson française » - Vide greniers - Concours de pétanque - Bals, Concerts et Spectacles en plein air ...

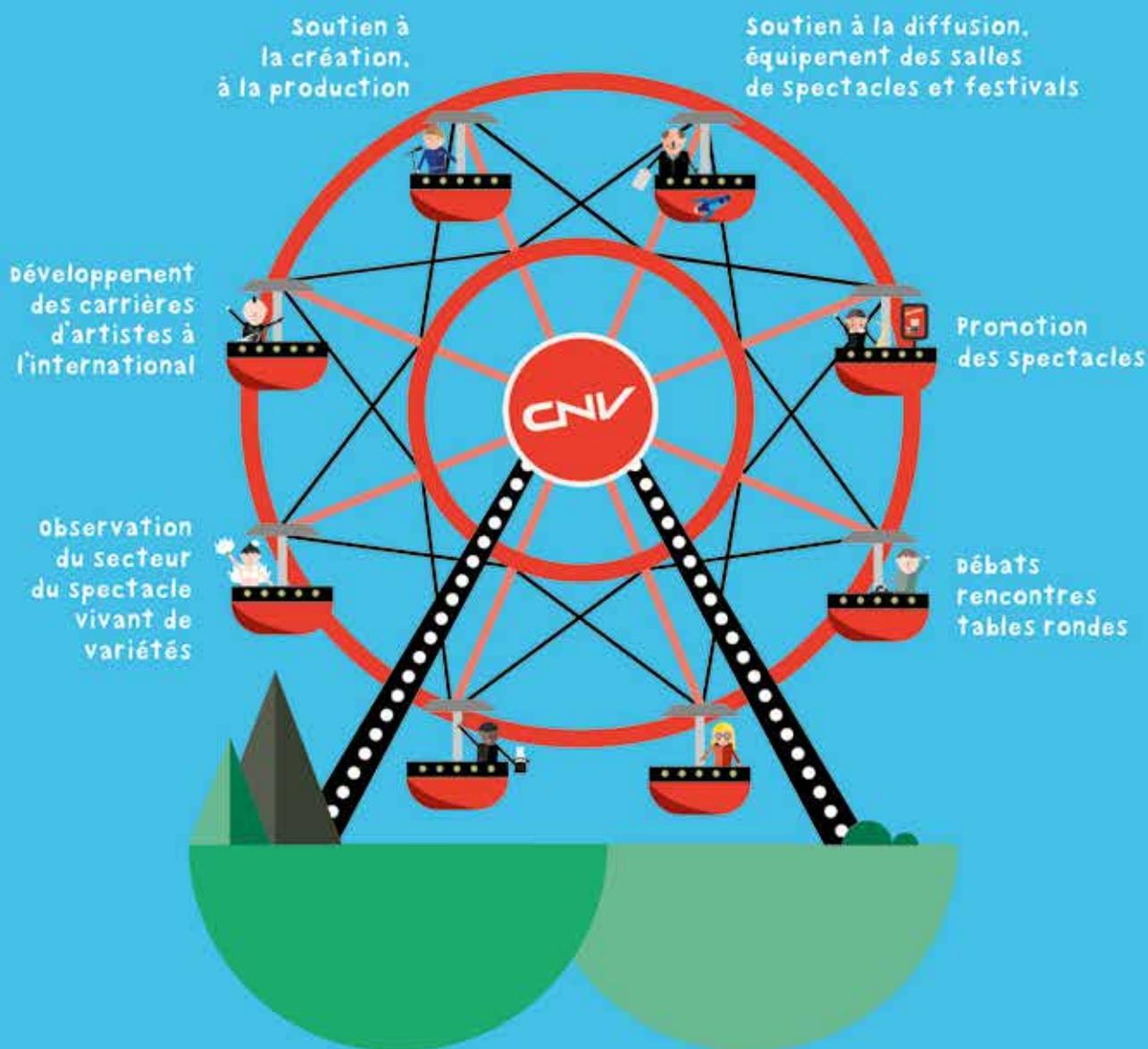
Nous remercions l'ensemble des partenaires des Festifolies 2019, la Mairie, la population de Cabanès et les nombreux bénévoles pour leur aide précieuse.

Pour tout renseignement, contact :

Eddy Vialettes - Port 06.08.66.47.99 ou par mail à [eddy.vialettes@neuf.fr](mailto:eddy.vialettes@neuf.fr)



# LE CNV AU COEUR DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES



RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES D'AIDES :  
[WWW.CNV.FR](http://WWW.CNV.FR)